

Lieutenant Jean-Louis DAVER

*Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de la Valeur Militaire avec Palme*

MORT POUR LA FRANCE EN ALGERIE LE 2 NOVEMBRE 1960

ALLOCUTION prononcée

lors de la levée du corps du Lieutenant Jean-Louis DAVER.

Mon cher DAVER,

C'est à la fois un devoir pénible et un honneur qui m'est confié aujourd'hui de vous adresser un dernier adieu. Il y a trois jours encore, souriant à la vie, vous mettiez parmi nous une note de gaieté et de bonne humeur qui rendait votre compagnie agréable et communiquait à chacun de nous cette foi inébranlable qui vous animait. Votre ardeur juvénile, votre confiance absolue dans tout ce que vous entrepreniez vous a, hélas, arraché à l'amitié de vos camarades, à l'affection de votre famille, à l'estime de vos subordonnés.

Issu d'une famille de militaires dont vous avez hérité des nobles traditions, vous vous prépariez dès votre adolescence à cette carrière vers laquelle tendaient tous vos efforts. Elève au Prytanée Militaire, vous réussissiez brillamment au concours de Saint-Cyr. Deux ans d'études et d'entraînement vous préparèrent à ce rôle de chef où vous avez si magnifiquement rempli votre mission. En 1959, vous demandiez à être affecté au 2^e Régiment d'Infanterie. Votre besoin d'action, votre vitalité exceptionnelle orientèrent votre choix vers une unité opérationnelle, mais vous ne pensiez réaliser vos aspirations que le jour où vous arriveriez au commando.

Vous avez commencé par instruire à Stéphane-Gsell un peloton d'élèves gradés empreint de votre allant et de ces vertus militaires qui font la valeur d'une troupe. Puis, vous avez rejoint la 9^e Compagnie dont vous avez maintes fois assuré le commandement en opérations. Là encore votre besoin d'action donna à votre unité l'élan et la foi dans la réussite. C'est à la tête de cette compagnie que, le 4 février 1960, en liaison avec le commando, vous anéantisiez une forte bande rebelle. En récompense de ce coup d'éclat, vous receviez la Croix de la Valeur Militaire avec une citation à l'ordre de la Brigade.

Après un stage de Transmissions, vous réalisiez enfin votre désir en rejoignant le commando où vous avez donné la mesure de votre courage et de votre esprit combattif. Toujours sur la brèche, vous avez obtenu des résultats remarquables, notamment le 25 et le 26 juillet où votre action fut le point de départ de la mise hors de combat des chefs rebelles du Secteur du Bougaouden.

Poussant l'exemple jusqu'à l'oubli de soi, vous tombiez le 2 novembre à la tête de votre section sous les balles rebelles.

Nous partageons, le cœur meurtri, la peine qui touche votre famille, votre fiancée qui vous attendait pour un prochain mariage. Cette peine n'est adoucie que par la certitude que vous êtes mort en brave.

Dieu vous a rappelé le jour où nous honorons nos morts, votre nom restera en tête de ceux qui restent gravés en notre souvenir, comme celui d'un officier conscient de sa haute mission et de ses devoirs de chef, et celui d'un ami souriant, vif et plein d'entrain.

Fier de vous avoir eu sous mes ordres, c'est avec émotion que je vous dis adieu, mon cher camarade, au nom des officiers, des sous-officiers et des hommes du 3^e Bataillon, et plus particulièrement au nom de vos compagnons de combat venus ici pour vous présenter une dernière fois les armes.